

Compte-rendu de l'assemblée générale du CBDA le 22 octobre 2023 à Billy.

95ième A.G. Du Comité bouliste.

Ordre du jour :

- > Accueil des personnalités et ouverture de l'AG par le président.
- > Appel des représentants des associations boulistes par le secrétaire.
- > Approbation du CR de l'a.G. du 16/10/2022 à Malicorne.
- > Compte rendu moral du président.
- > Compte-rendu sportif.
- > Compte -rendu financier.
- > Voeux des clubs.
- > Projets du CBDA.
- > Questions diverses.
- > Remise des distinctions.

Accueil des personnalités et prises de parole

- > Mr Patrick SEROR, maire de Billy souhaite la bienvenue à tous les membres présents à l'AG, s'excuse de ne pouvoir être présent plus longtemps, puisque des élections partielles sont ce jour organisées sur sa commune.
- > Mme Marie-Claire Bielli, secrétaire générale de la FFSB.
- > Mr Sébastien Lombard, président du club de l'I.B. Magnet, club accueillant et organisateur de l'AG.
- > Les autres personnes invitées sont excusées.

Appel des associations boulistes : présents :

AB Bellerive / AB Bourbon l'Archambault / BA Broût-Vernet/ CB Châteldon / USP Commentry / Boule Cussétoise / BB Désertines / BS Domérat / IB Magnet / AB Malicorne / Boule Meaulnoise / BS Moulins / Boule Nérissienne / AS Neuilly / Boule Salignoise / SB St Pourcinois / BA St Yorraise / AB Vendat / Boule de Beauséjour-Vichy / Boule des Glacières-Vichy / Boule des Sablettes-Vichy / Boule Vichyssoise.
BA Yzeure / Boule Varennoise

Approbation du CR de l'assemblée générale du 16/10/2022 à Malicorne : adoption à l'unanimité.

Licenciés, dirigeants, membres honoraires décédés au cours de la saison 2022/2023 :

- > Mr Paul DUBSAY du Sport-Boules St Pourcinois.
- > Mr Georges MAGNIER de la B.B. De Désertines.
- > Mr Paul GHIZZO de l'A.B. Vendat.
- > Mr Michel SACAS de la B.A. Yzeure.
- > Mr Pierre VALFORT du C.B. De Châteldon.

Situation du CBDA : LICENCIÉS

- > Saison 2019/2020 > 589 licences
- > Saison 2020/2021 > 534 licences (COVID)
- > Saison 2021/2022 > 555 licences
- > Saison 2022/2023 > 522 licences

L'évolution du nombre de licences montre une certaine stabilisation après une chute dûe à la COVID puis une reprise.

L'effectif féminin et jeunes est plutôt stable, c'est l'effectif masculin, plutôt Loisirs qui est en régression.

L'activité bouliste, en particulier lors des championnats, qui feront partie du chapitre sportif, traité plus loin, est encourageante.

Nos coordonnateurs de tutelle :

- > La Fédération Française de Sport-Boules.

- > La Ligue AURA.
- > Le P.A.D.B. Auvergne
- > Le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

Nos différents partenaires :

- > Le Conseil Départemental de l'Allier
- > Les collectivités locales avec les Communautés de Communes dont Vichy-Communauté.
- > La ville de Vichy.
- > La région par la Ligue AURA.

Nos supports de communication :

Le site internet : <https://comitesportboulesdelallier.fr/>

L'adresse mail : cbda2@wanadoo.fr

L'adresse postale : CBD ALLIER, 1 rue du Bel Air, 03200 VICHY. (siège social du CBDA)

La saison sportive : Résumé

Championnat	Participation	Départementale	Régionale	CDF
Double Mixte 5 mars à Cusset	21 équipes/3 qualifiées	Cusset Magnet Boule Vichysoise	Cusset Magnet Boule Vichysoise	B. Beauséjour-Vichy 1/4 de F Coupe de F
A.S.	20 équipes de 7 j sur 3 secteurs	Boule Vichysoise Boule Cussétoise	Boule Vichysoise	Port des B 1/16 de F
Coupe du Comité		ESB Malicorne-Néris vainqueur		
Simple 15+16 avril à Bellerive	M4 : 54 / 2 qual M3 : 33 / 4 qual F4 : 10 / 2 qual	Bonillo, Cavinato Laigneau, Rose, Mathonat, Moisset Maridet, Bargoin	Laigneau Patrice de Beauséjour Ch d'AUVERGNE F2 Estelle Camard Ch d'AUV	1/16 du CDF 1/8 du CDF
			Jeunes - de 15 ans - de 18 ans	Ilan Mallot 1/8 Cdf Lucas Cellier 1/4 Coupe
Double 6,7 + 8 mai à Magnet	M4 : 31 / 4 qual M3 : 26 / 4 qual F4 : 8 / 2 qual F2 M2	Guichon, Chauchot C Delodde, Lecomte 3 St Yorre, Sarassat Chauchot A, Grégoire	Lombard qualifiée régionale Chauchot A, Grégoire Cardoso Bsjr Dromard Cusset	 Chauchot A, 1/8 CDF à Mâcon
	Jeunes – de 15 ans			Mallot-Mouillevois 1/8 CDF à Mâcon
Quadrette vétérans 25 mai à Vichy	15 équipes / 4 qual	Brivet Bellerive Faure Neuilly Fradin Magnet Dromard Cusset	Brivet Bellerive Faure Neuilly	Brivet Bellerive 1/8 du CDF
Quadrette 18 juin à Néris	M4 : 10 / 1 qual M3 : 11 / 1 qual M2	Chauchot Magnet Leroy Domérat	M2 : Dromard Cusset	1/4 CDF Le Puy en Velay
NM3 M2 M2			Valcourt Dromard Girard	1/4 CDF Le Puy en Velay
Triple féminin F1 F2			Moulins	Le Puy en Velay
A.S. féminines	En A.S. Féminines, divisions F4 F3 L'équipe d'Allier, composée des licenciées de Domérat, Malicorne et Magnet a participé au championnat d'Auvergne à Clermont-Ferrand.			
Fém point	25 licenciées pour 32 part.	Sur 2 étapes : Domérat et Cusset	Catherine Ricci (Néris) Mariem Dalle (Lempdes / 63) Laurence Lecoin (IBM) Christine Gouttefangeas, Nathalie Bargoin (Cusset), Patricia Morel (IBM)	Finale AURA 3/09/23 à Optevoz 4èmes

Les jeunes

- > Effectif jeunes toutes catégories : 18 jeunes principalement sur le secteur de Vichy.
- > Activité scolaire à Meaulne, Domérat : cycle d'initiation au sport-boules.
- > Activité péri-scolaire à St Yorre.
- > Activité centre de formation de jeunes boulistes à Cusset.

Les arbitres :

- > Rapport du président de la commission des arbitres : Effectif stable et activité vis à vis des clubs sportifs satisfaisante.
- > Par contre avec la diminution du nombre de concours de 32 équipes les arbitres offrent de moins en moins en traditionnel ; d'où la proposition ultérieure du CBDA d'arbitrer les concours de 16 équipes avec un forfait d'indemnités de 35€, pour ne pas pénaliser les petits clubs organisateurs de concours.
- > La révision des indemnités d'arbitrage paraît raisonnable.

Ordre de mission

NOM, prénom :

Arbitre :

Adresse :

Lieu de la mission :

Mandaté par :

Motif du déplacement :

Date

MATCH :

	Remboursement officiel	Quantité
Chambre et petit déjeuner	70 €	
Déjeuner	17 €	
Diner (après 20 heures, si retour supérieur à 3 h00) aller-retour par jour) le KM à : (base Michelin) +	20 €	
Rencontre de club	0,28 €	
Vacation par journée	60 €	
Vacation par 1/2 journée	75 €	
Vacation au delà de 21 heures	50 €	
Les semi-nocturnes se facturent	0 €	
Co-voiturage	50 €	
	20 €	
Remboursement total		

Nouveau format du CDF vétérans

c - VÉTÉRANS :

Championnat Vétérans Toutes divisions

32 équipes de 4 ou 5 joueurs :

- ✓ Equipes qualifiées au plan LBR/CS
- ✓ Les joueurs doivent appartenir à la même AS/ESB
- ✓ Dans les CBD de moins de 1 000 licences, possibilité de composer les équipes avec 3 joueurs d'une AS/ESB et un ou deux joueurs d'une autre AS/ESB du CBD. Ces joueurs cooptés doivent appartenir à la même AS/ESB.

Par extension et toujours pour les CBD de moins de 1 000 licences, les équipes composées de 4 joueurs d'une AS/ESB peuvent associer un 5ème joueur d'une autre AS/ESB du même CBD.

Les deux premiers de poule sont qualifiés pour le championnat

- ✓ Le cadre de jeu est celui des Féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50 m).

Championnat Vétérans 4^{ème} division*

64 équipes de 4 ou 5 joueurs :

- ✓ Equipes qualifiées au plan LBR/CS
- ✓ Les joueurs doivent appartenir à la même AS/ESB
- ✓ Dans les CBD de moins de 1 000 licences, possibilité de composer les équipes avec 3 joueurs d'une AS/ESB et un ou deux joueurs d'une autre AS/ESB du CBD. Ces joueurs cooptés doivent appartenir à la même AS/ESB.

Par extension et toujours pour les CBD de moins de 1 000 licences, les équipes composées de 4 joueurs d'une AS/ESB peuvent associer un 5ème joueur d'une autre AS/ESB du même CBD.

- ✓ 1 seul joueur de division 3D autorisé par équipe

Les deux premiers de poule sont qualifiés pour le championnat

Les troisièmes et quatrièmes de poule sont qualifiés pour la Coupe de la Ville organisatrice.

La participation à la Coupe de la Ville est obligatoire.

- ✓ Le cadre de jeu est celui des Féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50 m).

Approbation du rapport moral et d'activité.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier

DEPENSES

Du 1/10/2022 au 30/09/2023

CATEGORIES	TOTAL
Charges administratives - Redevances fédérales	28 680,20 €
Charges administratives - Redevances AURA	544,00 €
Charges administratives – Assurances	157,41 €
Charges administratives – Réunions, missions, déplacements	5 134,45 €
Charges administratives – Autres charges	317,00 €
Charges administratives – EDF, Téléphonie et Internet	1 281,04 €
Charges administratives – Fournitures bureau	1 478,97 €
Charges administratives – Autres charges LM1	11 613,65 €
Activités sportives formations (arbitres)	611,78 €
Activités sportives Dép, Rég, Nat	9 371,16 €
Activités sportives Nat LM1	20 751,57 €
Activités sportives Féminin	920,50 €
Activités sportives arbitrage	4 816,68 €
Frais bancaires	66,30 €
TOTAL DEPENSES	85 744,71 €

RECETTES

Du 1/10/2022 au 30/09/2023

CATEGORIES	TOTAL
Produits Fédéraux factures CBDA	34 070,51 €
Subventions/Aides CD03-FFSB-AURA	3 675,18 €
Sponsoring / mécénat LM1	9 000,00 €
Produits manifestations (dont LM1)	29 330,00 €
Divers produits financiers / remboursements	1 309,32 €
TOTAL RECETTES	77 385,01 €

Situation financière au 30/09/2023 :

COMPTES ET PLACEMENTS	N° de compte	Situation 01/10/2022	Situation 30/09/2023
Compte courant (avec réserve CBDR)	N°28843711001	3 590,22 €	3 898,44 €
Caisse		33,19 €	41,50 €
Placement CSL Association	N°66057995727	1 386,10 €	1 388,87 €
Livret A	N°66045820239	63 000,00 €	54 000,00 €
Compte titre ordinaire (parts sociales)	N°66052759855	15 415,50 €	15 736,50 €
TOTAL		83 425,01 €	75 065,31 €

– 8 359,70 €

Approbation des tarifs CBDA FFSB 2023/2024

TARIF	2021-2022	2022-2023	2023-2024
INDEMNITES DE REPAS	14,00 €	14,00 €	14,00 €
INDEMNITES DE DECOUCHÉ (150 km minimum)	20,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITÉ DE DEPLACEMENT (20 kms minimum)	0,20€ / km A/R	0,20€ / km A/R	0,20€ / km A/R

DEPLACEMENTS (Mappy)	Le + court	Le + rapide (recommandé)	Le + rapide (recommandé)
BENEFICIAIRE	LE CLUB	LE CLUB	LE CLUB

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES INDEMNITÉS

DOUBLE	2 JOUEURS + 1 VOITURE	2 JOUEURS + 1 VOITURE	2 JOUEURS + 1 VOITURE
QUADRETTE	4 JOUEURS + 1 VOITURE	4 JOUEURS + 1 VOITURE	4 JOUEURS + 1 VOITURE
AS	7 JOUEURS + 2 VOITURES	7 JOUEURS + 2 VOITURES	7 JOUEURS + 2 VOITURES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (à partir de 20 kms)			
INDEMNITÉ DE DEPLACEMENT	1 VOITURE	0,20€ / km A/R	0,20€ / km A/R

CHAMPIONNATS DE L'ALLIER

INDEMNITÉ DE DEPLACEMENT (20 kms minimum)	0,20€ / km A/R	0,20€ / km A/R	0,20€ / km A/R
---	----------------	----------------	----------------

CHAMPIONNATS D'AUVERGNE

INDEMNITES DE REPAS	14,00 €	14,00 €	14,00 €
INDEMNITES DE DECOUCHÉ (150 km mini)	20,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITÉ DE DEPLACEMENT	0,20 €	0,20 €	0,20 €

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INDEMNITES DE REPAS	14,00 €	14,00 €	14,00 €
INDEMNITES DE DECOUCHÉ (150 km mini)	20,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITÉ DE DEPLACEMENT	0,20 €	0,20 €	0,20 €

Approbation du tarif des licences avec augmentation de 3€ de la FFSB et des tarifs concours et championnats.

M2 F2 125 € / M3 F3 66 € / M4 F4 58 € / Loisirs 22€ / jeunes : gratuité

INSCRIPTION CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAUX-RÉGIONAUX-NA1

INSCRIPTION CHAMPIONNAT SIMPLE	9,00 €	9,00 €
INSCRIPTION CHAMPIONNAT DOUBLE	18,00 €	18,00 €
INSCRIPTION CHAMPIONNAT TRIPLE	27,00 €	27,00 €
INSCRIPTION CHAMPIONNAT QUADRETTE	36,00 €	36,00 €

REDEVANCE CBDA CONCOURS

REDEVANCE CBDA CONCOURS DOUBLE	1,00 €	1,00 €
REDEVANCE CBDA CONCOURS TRIPLE	1,50 €	1,50 €
REDEVANCE CBDA CONCOURS QUADRETTE	2,00 €	2,00 €

REDEVANCE FFSB PROPAGANDE DOUBLE	1,00 €	1,00 €
REDEVANCE FFSB PROPAGANDE TRIPLE	1,50 €	1,50 €
REDEVANCE FFSB PROPAGANDE QUADRETTE	2,00 €	2,00 €

REDEVANCE FFSB NATIONAL DOUBLE	7,00 €	7,00 €
REDEVANCE FFSB NATIONAL QUADRETTE	9,00 €	9,00 €

Rapport du contrôleur aux comptes Mr Jean Ferragu de la B.B. Désertines

Approbation du rapport financier à l'unanimité

Propositions et voeux des clubs



FORMAT de CONCOURS CBDA



> Il s'agit d'une proposition de format d'organisation aux présidents des clubs

- > Concours loisirs, appelés système CBDA : 3 parties de classement G contre G
 - les 2 1ers : finale Championnat, 3 & 4 : finale complémentaire, 5 & 6 finale consolante = 4 parties.
- > ou si 32 équipes : système de groupe 3 parties + 1/2 et finale = 5 parties.
- > Concours ouverts à tous, licenciés ou loisirs (voire MH), toutes catégories y compris jeunes.
- > Donc distances du cadre féminines et vétérans.
- > Total des n° de licences = au moins 14 (1 D2 joue avec 3 D4).
- > Les jeunes comptent D4.
- > Choix format entre 16 Doubles, Triples ou Quadrettes (donc 8 terrains) ; mais si Q > temps = 1h30 + 1 mène.
- > Revalorisation des indemnités : la 1ère indemnité doit couvrir l'engagement + boissons de la 1ère partie.
- > Incitation aux présidents pour : - envoyer 1 équipe au moins par concours - organiser un concours de ce format.



VŒUX DES CLUBS



- > Faire participer les jeunes à toutes nos compétitions.
(Boule Meaulnoise) : < Loisir / Promotion / (arbitre?)
Propagande / Ch. A.S. / Clubs sportifs.
- > Remotiver les licenciés (B. Varennoise).
< Concours format CBDA.
- > Que le CBDA soit plus clair financièrement.
- > Détail du prix des licences (FFSB, Assurances, CBDA, Autres) < Tableau des tarifs de licences.
- > Tableau des indemnités pour les championnats départementaux, régionaux, France (Boule Cussétoise) < Tableau présent sur le site CBDA / chapitre des tarifs.

Questions diverses

Demande du CBDA de candidatures de nouveaux membres, suite à l'indisponibilité de plusieurs

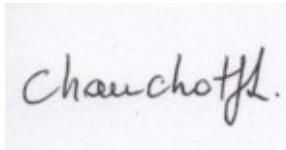
élus pour des raisons diverses.

Distinctions

- > Diplôme de reconnaissance de la FFSB : Mr Serge DEPARDIEU de la Boule des Galcières-Vichy.
- > Médaille de bronze de la FFSB : Mr Christian GETENAY de la Boule des Glacières-Vichy.
- > Médaille de bronze de la FFSB : Mr Marius DISCHAMP de la Boule des Sablettes-Vichy.

Le président Christophe Girard Clôture l'assemblée en souhaitant une excellente saison sportive 2023/2024 à tous les clubs.

Pour le CBDA, le secrétaire général, Jean Louis Chauchot.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "chauchotjl".